



REPUBLIQUE FRANCAISE

25640028400038

SYNDICAT DE GRECHEZ - AC 80201

POSTE COMPTABLE : 64021

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET SYNDICAT DE GRECHEZ - AC 80201

ANNEE 2025

SOMMAIRE

Pages	
2	I. Informations générales Modalités de vote du compte administratif
3	II. Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Sections
4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
6	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
7	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
8	III. Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
13	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
17	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
18	A3.2 - Etalement des provisions	X	
19	A4.1 - Equilibre des opérations financières	X	
20	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
21	A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
22	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		X
23	C1.1 - Etat du personnel	X	
24	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
25	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
- avec (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	54 493,44	37 291,00
	+	+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)		17 202,44
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	54 493,44	54 493,44

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	80 513,89	17 701,44
	+	+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)		62 812,45
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	80 513,89	80 513,89

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	135 007,33	135 007,33
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	24 525,00		26 725,00	26 725,00	26 725,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	4 500,00		4 600,00	4 600,00	4 600,00
014	Atténuations de produits	2 600,00		2 600,00	2 600,00	2 600,00
65	Autres charges de gestion courante	610,00		310,00	310,00	310,00
Total des dépenses de gestion des services		32 235,00	0,00	34 235,00	34 235,00	34 235,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	400,00		400,00	400,00	400,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	500,00		157,00	157,00	157,00
022	Dépenses imprévues	1 400,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		34 535,00	0,00	36 792,00	36 792,00	36 792,00
023	Virement à la section d'investissement (12 968,76		4 969,44	4 969,44	4 969,44
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	12 283,00		12 732,00	12 732,00	12 732,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		25 251,76	0,00	17 701,44	17 701,44	17 701,44
TOTAL		59 786,76	0,00	54 493,44	54 493,44	54 493,44

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 493,44
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	34 500,00		29 445,00	29 445,00	29 445,00
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	245,00				
Total des recettes de gestion des services		34 745,00	0,00	29 445,00	29 445,00	29 445,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	50,00		467,00	467,00	467,00
Total des recettes réelles d'exploitation		34 795,00	0,00	29 912,00	29 912,00	29 912,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	7 379,00		7 379,00	7 379,00	7 379,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		7 379,00	0,00	7 379,00	7 379,00	7 379,00
TOTAL		42 174,00	0,00	37 291,00	37 291,00	37 291,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	17 202,44
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 493,44
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	10 322,44	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capita de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	--

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES				A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	78 265,65		73 134,89	73 134,89	73 134,89
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	78 265,65	0,00	73 134,89	73 134,89	73 134,89
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'invest.	78 265,65	0,00	73 134,89	73 134,89	73 134,89
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	7 379,00		7 379,00	7 379,00	7 379,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	7 379,00	0,00	7 379,00	7 379,00	7 379,00
	TOTAL	85 644,65	0,00	80 513,89	80 513,89	80 513,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 80 513,89

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	12 968,76		4 969,44	4 969,44	4 969,44
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	12 283,00		12 732,00	12 732,00	12 732,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'invest.	25 251,76	0,00	17 701,44	17 701,44	17 701,44
	TOTAL	25 251,76	0,00	17 701,44	17 701,44	17 701,44

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE + 62 812,45

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 80 513,89

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	10 322,44
--	---	-----------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 725,00		26 725,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 600,00		4 600,00
014	Atténuations de produits	2 600,00		2 600,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	310,00		310,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	400,00		400,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	157,00	12 732,00	12 889,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	2 000,00		2 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 969,44	4 969,44
Dépenses d'exploitation - Total		36 792,00	17 701,44	54 493,44

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 493,44
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		5 379,00	5 379,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	73 134,89	2 000,00	75 134,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		73 134,89	7 379,00	80 513,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 513,89
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	29 445,00		29 445,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée		2 000,00	2 000,00
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		5 379,00	5 379,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	467,00		467,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		29 912,00	7 379,00	37 291,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				17 202,44
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				54 493,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			12 732,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)			12 732,00
39	Dépréciations des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
491	Dépréciations des comptes de clients			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		4 969,44	4 969,44
Recettes d'investissement - Total			17 701,44	17 701,44
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				62 812,45
+				
AFFECTATION AUX COMPTES 106				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				80 513,89

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	24 525,00	26 725,00	26 725,00
604	Achats études, presta de services, équip & t	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..)	2 500,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	50,00	50,00	50,00
6066	Carburants	200,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	50,00	50,00	50,00
611	Sous-traitance générale	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6132	Locations immobilières	200,00	200,00	200,00
61523	Réseaux	1 500,00		
61528	Autres	1 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	200,00	100,00	100,00
6156	Maintenance	350,00	800,00	800,00
6161	Multirisques	850,00	900,00	900,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers		200,00	200,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	10,00	10,00	10,00
6256	Missions	15,00	15,00	15,00
6257	Réceptions	50,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	300,00	300,00	300,00
6288	Autres	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 500,00	4 600,00	4 600,00
6332	Cotisations versées au FNAL	5,00	10,00	10,00
6336	Cotisations au centre gestion et CNFPT	55,00	60,00	60,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	10,00	10,00	10,00
6411	Salaires, appointements, commissions de b	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6415	Supplément familial	20,00	20,00	20,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	430,00	400,00	400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	700,00	800,00	800,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	30,00	10,00	10,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10,00	20,00	20,00
6478	Autres charges sociales diverses		20,00	20,00
648	Autres charges de personnel	140,00	150,00	150,00
014	Atténuations de produits	2 600,00	2 600,00	2 600,00
706129	Revers. ag. eau redev. modernisation rése	2 600,00	2 600,00	2 600,00
65	Autres charges de gestion courante	610,00	310,00	310,00
6531	Indemnités	100,00	100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	10,00	10,00	10,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
6542	Créances éteintes	300,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES		32 235,00	34 235,00	34 235,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	400,00	400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	400,00	400,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &	500,00	157,00	157,00
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	500,00	157,00	157,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (
022	Dépenses imprévues (f)	1 400,00	2 000,00	2 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	34 535,00	36 792,00	36 792,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	12 968,76	4 969,44	4 969,44
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre se</i>	12 283,00	12 732,00	12 732,00
6811	<i>Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co</i>	12 283,00	12 732,00	12 732,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	25 251,76	17 701,44	17 701,44
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</i>			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	25 251,76	17 701,44	17 701,44
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	59 786,76	54 493,44	54 493,44
		+		
	RESTES A REALISER N-1		0,00	
			+	
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00	
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		54 493,44	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	34 500,00	29 445,00	29 445,00
704	Travaux	10 000,00	4 000,00	4 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	20 000,00	19 445,00	19 445,00
706121	Redevance pour modernisation réseaux de c	2 500,00		
70613	Participations pour assainissement collectif	2 000,00	6 000,00	6 000,00
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	245,00		
7581	FCTVA	245,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES		34 745,00	29 445,00	29 445,00
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p	50,00	467,00	467,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circu	50,00	467,00	467,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		34 795,00	29 912,00	29 912,00
= a + b + c + d				

042	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 379,00	7 379,00	7 379,00
722	Immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpt de r	5 379,00	5 379,00	5 379,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 379,00	7 379,00	7 379,00

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	42 174,00	37 291,00	37 291,00
= RECETTES REELLES + D'ORDRE			

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	17 202,44
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 493,44

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	78 265,65	73 134,89	73 134,89
21532	Réseaux d'assainissement	74 265,65	68 134,89	68 134,89
21562	Service d'assainissement	4 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		78 265,65	73 134,89	73 134,89
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		78 265,65	73 134,89	73 134,89

040	<i>Opération d'ordre transfert entre section</i>	7 379,00	7 379,00	7 379,00
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	5 379,00	5 379,00	5 379,00
139111	Agence de l'eau	1 509,00	1 509,00	1 509,00
13913	Départements	3 794,00	3 794,00	3 794,00
13914	Communes	36,00	36,00	36,00
13918	Autres	40,00	40,00	40,00
139181	de la collectivité de rattachement			
	<i>Charges transférées</i>	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 379,00	7 379,00	7 379,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	85 644,65	80 513,89	80 513,89
---	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 513,89

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	12 968,76	4 969,44	4 969,44
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	12 283,00	12 732,00	12 732,00
28135	<i>Instal.géné.,agencements,aménagements d</i>	728,00	728,00	728,00
28138	<i>Autres constructions</i>	65,00	65,00	65,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	293,00	293,00	293,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>		448,00	448,00
28173	<i>Constructions</i>	4 053,00	4 054,00	4 054,00
28175	<i>Installations, matériel et outillage technique</i>	7 102,00	7 102,00	7 102,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	42,00	42,00	42,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		25 251,76	17 701,44	17 701,44
041	<i>Opérations patrimoniales</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 251,76	17 701,44	17 701,44

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	25 251,76	17 701,44	17 701,44
--	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
		+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	62 812,45
		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 513,89

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N°**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2025	Restes à réaliser 2024 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2024	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisa- tion (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- risse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)													
Néant													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
TOTAL GENERAL													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											ICNE de l'exercice	
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée rési- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)													
Néant													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
TOTAL GENERAL													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits					
	% de l'encours	%	%	%	%	%
	Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(F) Autres types de structures	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2025 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		02/12/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installa	20
Linéaire	Appareils de laboratoire, matériels et outillages	10
Linéaire	Bâtiments durables	50
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15
Linéaire	Equipement d'ouvrage de génie civil	25
Linéaire	Matériel informatique	5
Linéaire	Mobilier de bureau	10
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteur, etc)	6
Linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transp	40
Linéaire	Pompes, appareils électromécaniques, installations	10
Linéaire	Réseau d'assainissement	60
Linéaire	Réseau d'eau	40
Linéaire	Véhicules légers	5
Linéaire	Véhicules lourds, engins de travaux publics	8

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2025
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Prov. reglementées et amort. dérogataires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						

IV - ANNEXES						IV		
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS						A2	A3.1	A3.2
Provision pour dépréciation (2)								
NEANT								
TOTAL BUDGETAIRES								
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES								
Prov. pour risques et charges (2)								
NEANT								
Provision pour dépréciation (2)	157,00		467,93	624,93	467,93	157,00		
Dépréciations des comptes de clients	157,00		467,93	624,93	467,93	157,00		
-Provision pour créances douteuses	157,00	01/01/2025	467,93	624,93	467,93	157,00		
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	157,00		467,93	624,93	467,93	157,00		

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	62 812,45	62 812,45
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	62 812,45	62 812,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	62 812,45	62 812,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	62 812,45	62 812,45

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 379,00	5 379,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	17 701,44	17 701,44
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	12 322,44	12 322,44

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B	5 379,00	I 5 379,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	5 379,00	5 379,00
139111	<i>Agence de l'eau</i>	1 509,00	1 509,00
13913	<i>Départements</i>	3 794,00	3 794,00
13914	<i>Communes</i>	36,00	36,00
139181	<i>de la collectivité de rattachement</i>	40,00	40,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	17 701,44	III 17 701,44
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	17 701,44	17 701,44
28135	<i>Instal.géné.,agencements,aménagements des construc</i>	728,00	728,00
28138	<i>Autres constructions</i>	65,00	65,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	293,00	293,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	448,00	448,00
28173	<i>Constructions</i>	4 054,00	4 054,00
28175	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	7 102,00	7 102,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	42,00	42,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	4 969,44	4 969,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement Participation acquisition mat informatiq	Participation acquisition mat informatiq	SYNDICAT DE GRECHEZ	Collectivité territ	0,00 0,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2025	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

POL : Police

POMP : Sapeurs-pompiers

X : Emplois non cités

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352)

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents: 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 27/01/2025

Présenté par le Président ,
A Lanneplaà, le 03/02/2025
le Président ,
Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante réunie en session Ordinaire
A Lanneplaà, le 03/02/2025

Jigla



Les membres de l'assemblée délibérante de l'Assemblée
Délibérante,

Jérémy LAUDA
Didier HOOG
Michel SARTHOU
Jean - Charles LARROQUE
Luc CHRESTIA
Philippe DARTIGUE - PEYROU
Patrice LARROUTURE
Jean Jacques SENSEBE
Jean - Pierre CARRERE
Luc NONBEIG
Albert LAHITTE
Alain LANGLER
Pierre ZIEGLER

Jigla
Hans
Stéph
jean
Pat
John
Pat
John
John
John
Lahutte
6 angles
Jigla

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____

A Lanneplaà, le ____/____/_____